



Environnement
Canada

Environnement
Canada



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL DU MINISTÈRE T2/2018-2019

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce deuxième rapport trimestriel a été rédigé par la direction conformément à l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le [Conseil du Trésor \(CT\)](#). Ce rapport devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget 2018.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen externe.

Pouvoirs, mandats et activités de programme

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement. Le Ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre d'un Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements ainsi que par l'application des lois environnementales. Les programmes du Ministère visent à minimiser les menaces que représente la pollution pour les Canadiens et pour leur environnement, à doter les Canadiens des outils nécessaires afin de prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat et à préserver et à restaurer l'environnement naturel du Canada.

Aux termes de la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, les pouvoirs, les tâches et les fonctions du ministre d'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux domaines suivants :

- la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol, et la coordination des politiques et programmes pertinents du gouvernement du Canada ;
- les ressources naturelles renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs et la flore et la faune sauvages ;
- la météorologie ; et
- la mise en application des règles et des règlements.

Une description sommaire de la Raison d'être et des activités de programme d'Environnement et Changement climatique Canada peut être trouvée dans la [Partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel](#).

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le crédit d'exécution du budget (CEB), géré centralement par le Conseil du Trésor (crédit 40 du CT) pour l'exercice 2018-19. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Analyse des autorisations

L'état des autorisations présenté dans ce rapport trimestriel (Tableau 1) tient compte des autorisations qui ont été approuvées pour la période se terminant le 30 septembre 2018. Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de l'exercice 2018-19, le nouveau CEB, géré de façon centralisée par le Conseil du Trésor (crédit 40 du CT) ainsi que le report du budget de fonctionnement et de capital. Les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « A » et « B » suivront ultérieurement au cours de l'année.

Les autorisations totales d'Environnement et Changement climatique Canada disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 ont augmenté d'environ 586,1 M\$ (1 634,3 M\$ - 1 048,2 M\$)¹ comparativement au même trimestre de l'année précédente. Cette différence s'explique par des augmentations des autorisations de dépenses en fonctionnement (Crédit 1) de 81,7 M\$ (828,9 M\$ - 747,2 M\$), une augmentation des autorisations de dépenses en immobilisation (Crédit 5) de 6,9 M\$ (91,6 M\$ - 84,7 M\$), des autorisations de dépenses en subventions et contributions (Crédit 10) de 492,2 M\$ (622,8 M\$ - 130,6 M\$) et des autorisations législatives budgétaires de 5,3 M\$ (91,0 M\$ - 85,7 M\$).

Crédit 1 – Autorisations de dépenses en fonctionnement nettes

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations de dépenses en fonctionnement ont augmenté d'un montant net de 81,7 M\$ en raison :

- d'une augmentation de 24,1 M\$ liée à la protection de la nature, des parcs et des espaces naturels du Canada ;
- d'une augmentation de 18,1 M\$ liée aux initiatives appuyant la croissance propre et les changements climatiques ;
- d'une augmentation de 16,6 M\$ liée aux allocations de rémunération du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) liées aux nouvelles conventions collectives ;
- d'une augmentation de 16,4 M\$ liée au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux ;
- d'une augmentation de 10,2 M\$ liée au programme des Grands Lacs et du bassin du lac Winnipeg ;
- d'une augmentation de 7,3 M\$ liée à la sentence arbitrale et le loyer du Centre environnemental du Pacifique ;
- d'une augmentation de 5,2 M\$ liée au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone ;
- d'une augmentation de 4,3 M\$ se rapportant à un accroissement du montant reporté de l'année précédente pour continuer le travail sur des projets précis ;
- d'une augmentation de 2,3 M\$ liée aux initiatives associées à la revitalisation des services météorologiques ;
- d'une augmentation de 2,2 M\$ liée au Plan de protection des océans ;
- d'une augmentation de 1,6 M\$ liée à la protection de la vie marine ;
- d'une augmentation de 1,0 M\$ liée aux activités de lutte contre la pollution de l'air ; et
- d'une augmentation de 1,0 M\$ pour diverses autres petites initiatives ;

contrebalancées par :

- une diminution de 15,2 M\$ liée aux projets d'assainissement des sédiments contaminés ;
- une diminution de 7,9 M\$ liée à la *Loi sur les espèces en péril* ;
- une diminution de 3,1 M\$ liée à l'Initiative fédérale d'infrastructure ; et

¹ Se reporter à l'état des autorisations – Tableau 1 et 2

- une diminution de 2,4 M\$ dans le cadre du Régime de calibre mondial en cas de déversement d'hydrocarbures.

Crédit 5 – Autorisations de dépenses en immobilisation

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations de dépenses en immobilisation ont augmenté d'un montant net de 6,9 M\$ en raison :

- d'une augmentation de 12,2 M\$ se rapportant à un accroissement du montant reporté de l'année précédente pour continuer le travail sur des projets précis ;
- d'une augmentation de 9,1 M\$ liée aux initiatives associées à la revitalisation des services météorologiques ; et
- d'une augmentation de 0,7 M\$ liée à la protection de la nature, des parcs et des espaces naturels du Canada ;

contrebalancées par :

- une diminution de 9,1 M\$ liée à l'Initiative fédérale en matière d'infrastructure ;
- une diminution de 4,2 M\$ liée au Régime de calibre mondial en cas de déversement d'hydrocarbures ; et
- une diminution de 1,8 M\$ liée au Plan national de conservation.

Crédit 10 – Autorisations de dépenses en subventions et contributions

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations de dépenses en subventions et contributions ont augmenté d'un montant de 492,2 M\$ en raison :

- d'une augmentation de 467,7 M\$ liée au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone ;
- d'une augmentation de 21,7 M\$ liée à la protection de la nature, des parcs et des espaces naturels du Canada ;
- d'une augmentation de 4,2 M\$ liée au programme des Grands Lacs et du bassin du lac Winnipeg ;
- d'une augmentation de 1,9 M\$ liée aux initiatives de soutien à la croissance propre et aux changements climatiques ; et
- d'une augmentation de 0,7 M\$ pour diverses autres petites initiatives ;

contrebalancées par :

- une diminution de 4,0 M\$ liée à la *Loi sur les espèces en péril*.

Autorisations législatives

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations législatives budgétaires ont augmenté d'un montant de 5,3 M\$ en raison :

- d'une augmentation de 5,3 M\$ liée aux contributions pour le régime d'avantages sociaux des employés.

Analyse des dépenses par autorisation

Les détails des dépenses par article courant sont présentés dans les tableaux 1 et 2.

Au deuxième trimestre de 2018-19, les dépenses budgétaires totales se sont élevées à 242,4 M\$ comparativement à 246,4 M\$ pour la même période en 2017-18, soit une diminution de 4,0 M\$ ou 1,6 %. Les dépenses cumulatives au 30 septembre 2018 sont 462,2 M\$ ce qui représente une augmentation de 4,4 M\$ ou 1,0 % (462,2 M\$ - 457,8 M\$) par rapport à la même période en 2017-18.

Le crédit 1 - Les autorisations nettes de fonctionnement utilisées au cours du deuxième trimestre de 2018-19 ont totalisé 186,3 M\$, ce qui représente une diminution de 13,2 M\$ ou 6,6 % (186,3 M\$ - 199,5 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Les dépenses cumulatives ont également diminué de 6,6 M\$ ou 1,8 % (366,2 M\$ - 372,8 M\$). Ces deux diminutions sont principalement attribuables aux paiements rétroactifs en salaire aux employés indéterminés pour 2017-18 suite à la ratification et la signature des conventions collectives.

Le crédit 5 - Les autorisations de dépenses en immobilisation utilisées au cours du deuxième trimestre de 2018-19 ont totalisé 15,0 M\$, ce qui représente une augmentation de 5,1 M\$ ou 51,5 % (15,0 M\$ - 9,9 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Les dépenses cumulatives pour l'année ont aussi augmenté de 4,8 M\$ ou 36,6 % (17,9 M\$ - 13,1 M\$) par rapport à la même période l'an dernier. Ces écarts sont principalement attribuables à une augmentation des honoraires d'experts-conseils en génie pour le projet de remplacement de radar.

Le crédit 10 - Les autorisations de subventions et contributions utilisées au cours du deuxième trimestre de 2018-19 ont totalisé 19,4 M\$, ce qui représente une augmentation de 3,7 M\$ ou 23,6 % (19,4 M\$ - 15,7 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Les dépenses cumulatives pour l'année ont diminué de 5,4 M\$ ou 18,4 % (34,8 M\$ - 29,4 M\$) par rapport à la même période l'an dernier. Ces diminutions sont principalement attribuables aux délais de paiement des subventions et contributions relié au Programme conservation zones naturelles.

Les autorisations législatives utilisées au cours du deuxième trimestre de 2018-19 ont totalisé 21,7 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,3 M\$ ou 1,4 % (21,7 M\$ - 21,4 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Les dépenses cumulatives ont également diminué de 0,9 M\$ ou 2,1 % (43,4 M\$ -

42,5 M\$). Cet écart est principalement attribuable à une augmentation liée aux contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Analyse des dépenses par article courant

Les détails des dépenses par article courant sont présentés dans les tableaux 3 et 4.

Les dépenses trimestrielles et cumulatives relatives au personnel ont diminué respectivement de 13,5 M\$ ou 7,4 % (169,9 M\$ - 183,4 M\$) et 7,5 M\$ ou 2,2 % (339,7 M\$ - 347,3 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces deux diminutions sont principalement attribuables aux paiements rétroactifs en salaire aux employés indéterminés pour 2017-18 suite à la ratification et la signature des conventions collectives.

Les dépenses trimestrielles et cumulatives relatives aux services professionnels et spéciaux ont augmenté respectivement de 10,6 M\$ ou 43,1 % (35,2 M\$ - 24,6 M\$) et 9,8 M\$ ou 23,2 % (52,1 M\$ - 42,3 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces écarts sont principalement attribuables à l'augmentation des honoraires d'experts-conseils en génie pour le projet du remplacement du radar.

Les trimestrielles et cumulatives relatives aux réparations et l'entretien ont diminué respectivement de 2,8 M\$ ou 46,7 % (3,2 M\$ - 6,0 M\$) et 2,7 M\$ ou 34,2 % (5,2 M\$ - 7,9 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces écarts sont principalement attribuables à une diminution liée à la réparation et l'entretien des bâtiments du Centre de recherche sur la faune du Pacifique, du Centre de recherche faunique des Prairies et du Nord et du Centre national de recherche en hydrologie.

Les dépenses trimestrielles et cumulatives relatives aux paiements de transfert ont augmenté respectivement de 3,7 M\$ ou 23,6 % (19,4 M\$ - 15,7 M\$) et 5,4 M\$ ou 18,4 % (34,8 M\$ - 29,4 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces écarts s'expliquent principalement par les délais de paiement des subventions et contributions liés au Programme de conservation des zones naturelles.

Les revenus collectés ont augmenté de 1,4 M\$ ou 12,8 % (12,3 M\$ - 10,9 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Le montant des rentrées pour l'année en cours ont augmenté de 4,4 M\$ ou 18,0 % (28,9 M\$ - 24,5 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces résultats sont principalement attribuables à l'augmentation des activités liées au Programme de surveillance des sables bitumineux.

Risques et incertitudes

ECCC est principalement financé par voie d'autorisations de dépenses parlementaires pour les dépenses en fonctionnement, les dépenses en immobilisation et les paiements de transfert, ainsi que les autorisations législatives. Le Ministère est aussi financé en partie au moyen de recettes nettes en vertu d'un crédit. Les dépenses prévues d'ECCC reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor et le Parlement.

La capacité d'ECCC à produire des résultats pour les Canadiens est influencée par un large éventail de facteurs internes et externes, tels que la fréquence croissante des phénomènes météorologiques violents et l'exigence de consulter et de collaborer avec le gouvernement fédéral et les provinces, les territoires, les peuples autochtones et autres partenaires pour aborder les défis environnementaux communs. Dans sa gestion financière, le Ministère considère ces facteurs et leur impact potentiel lié au plan financier du ministère. Par exemple, le Budget fédéral de 2018 prévoyait un financement de 130,3 M\$ sur cinq ans pour terminer la modernisation des systèmes canadiens de prévisions météorologiques et d'alertes de temps violents, ainsi que pour revitaliser les stations de surveillance de l'eau et améliorer les prévisions relatives à l'eau. En 2018-2019, le Ministère continue de travailler pour prévenir d'autres reculs et créer des populations durables d'espèces en péril, soutenir et améliorer la biodiversité partout au Canada et agrandir les réserves nationales de faune, les refuges d'oiseaux migrateurs et les aires protégées du Canada. Ce travail est rendu possible grâce à l'investissement historique de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans dans la conservation de la nature annoncé dans le Budget fédéral de 2018.

Ce financement supplémentaire représente de nouvelles possibilités financières pour ECCC dans la réalisation des résultats attendus du Ministère. Pour assurer une prestation efficace de programmes, ECCC assurera les autorisations financières en temps opportun afin que les secteurs de programme puissent rapidement répondre aux nouvelles exigences et continuer à effectuer la surveillance du programme et la gestion proactive des risques financiers et la planification, toutes intégrées dans les processus de planification et de production de rapports d'ECCC.

Le Budget 2017 a fourni un financement significatif à ECCC à l'appui de diverses initiatives sous le Cadre pan-canadien sur la croissance propre et le changement climatique, y compris le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC). Le financement total de FEFEC disponible pour l'utilisation en 2018-19 est de \$473.9M et ECCC prévoit un surplus de subventions et contributions en raison des incertitudes quant à la participation provinciale/territoriale. ECCC travaillera avec des agences centrales pour assurer la disponibilité de ces fonds dans les années futures.

Le gouvernement du Canada a mis en place un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de la paye. Il existe des problèmes connus liés à la mise en œuvre de ce système, qui ont entraîné des trop-perçus ou des paiements insuffisants aux employés. ECCC a mis en œuvre de manière

proactive un certain nombre de contrôles compensatoires pour surveiller ce risque et continuera de surveiller de près et de faire rapport sur la situation en consultation avec Services publics et Approvisionnement Canada et le SCT.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Les changements importants suivants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ont eu lieu au cours du deuxième trimestre :

- Les autorisations d'ECCC ont significativement augmenté (55,9 %) à partir de 2018-2019 par rapport aux années précédentes. Ceci est principalement lié à l'annonce du budget 2017 pour le fonds pour une économie à faibles émissions de carbone. Les projets qui seront considérés dans le cadre du Fonds réduiront les émissions, créeront des emplois et permettront aux Canadiens et aux entreprises d'économiser de l'argent en rendant les maisons et les immeubles plus efficaces; aider les entreprises à innover ou à utiliser des technologies pour réduire leurs émissions; et soutenir les secteurs forestier et agricole pour améliorer le carbone stocké dans les forêts et les sols. Bien que la mise en œuvre des projets ait débuté en 2017-2018, l'impact des dépenses sera plus évident en 2018-2019, car les provinces et les territoires seront prêts à recevoir des fonds.
- À compter du 30 juillet 2018, M. George Enei a quitté son poste de sous-ministre adjoint de la Direction générale des sciences et de la technologie pour remplir un nouveau rôle à Services publics et Approvisionnement Canada comme sous-ministre adjoint de l'initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie.
- Mme Nancy Hamzawi a été nommée au poste de sous-ministre adjointe à la Direction générale des sciences et de la technologie en date du 1^{er} octobre 2018 ;
- Le 12 juillet 2018, le sous-ministre a annoncé que M. Mike Beale, sous-ministre adjoint de la Direction générale de la protection de l'environnement prendra sa retraite à compter du 30 juillet.
- M. John Moffet, ancien sous-ministre adjoint associé de la Direction générale de la protection de l'environnement, deviendra sous-ministre adjoint de la Direction générale de la protection de l'environnement à compter du 4 septembre 2018.
- Mme Helen Ryan, a accepté une affectation intérimaire à titre de sous-ministre adjointe déléguée à la Direction générale de la protection de l'environnement en date du 4 septembre 2018 ;
- Mme Diane Campbell, a accepté une affectation intérimaire à titre de sous-ministre adjointe déléguée au Service météorologique du Canada en date du 4 septembre 2018.

Approuvé par :

Stephen Lucas,
Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date : _____

Carol Najm,
Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date : _____

État des autorisations (non vérifié) – Tableau 1

Exercice 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	828 903	186 279	366 191
Crédit 5 – Dépenses en immobilisation	91 630	14 990	17 888
Crédit 10 – Subventions et contributions	622 790	19 369	34 769
Autorisation législative – Régime d'avantages sociaux des employés	90 865	21 590	43 181
Autorisation législative – Traitement et allocation d'automobile de la ministre	86	29	43
Autorisation législative – Dépense des gains provenant de la disposition des biens excédentaires de la Couronne	0	150	150
Total des autorisations budgétaires	1 634 274	242 407	462 222
Autorisations non budgétaires	-	-	-
Total des autorisations	1 634 274	242 407	462 222

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2018-2019, le Crédit d'exécution du budget et le report du budget de fonctionnement et de capital. Les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « A » et « B » suivront ultérieurement au troisième trimestre.

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

État des autorisations (non vérifié) – Tableau 2

Exercice 2017-2018 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	747 156	199 513	372 785
Crédit 5 – Dépenses en capital	84 693	9 876	13 062
Crédit 10 – Subventions et contributions	130 626	15 662	29 371
Autorisation législative – Régime d'avantages sociaux des employés	85 613	21 092	42 183
Autorisation législative – Traitement et allocation d'automobile de la ministre	84	21	42
Autorisation législative – Remboursement de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	0	0	0
Autorisation législative – Dépense des gains provenant de la disposition des biens excédentaires de la Couronne	0	275	320
Autorisation législative – Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	0	0	0
Total des autorisations budgétaires	1 048 172	246 439	457 763
Autorisations non budgétaires	-	-	-
Total des autorisations	1 048 172	246 439	457 763

* Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2017-2018, le Budget supplémentaire des dépenses « A » et le report du budget de fonctionnement et de capital. Les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « B » et « C » sont inclus au troisième trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées) – Tableau 3

Exercice 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	681 094	169 906	339 669
Transports et communications	43 524	8 977	15 529
Information	4 662	713	1 216
Services professionnels et spéciaux	185 702	35 173	52 107
Location	37 612	3 641	19 107
Réparation et entretien	24 622	3 208	5 175
Services publics, fournitures et approvisionnements	53 352	8 572	14 159
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	1 247	23	40
Acquisition de machines et de matériel	57 146	2 569	4 378
Paievements de transfert	622 790	19 369	34 769
Autres subventions et paiements	6 343	2 581	4 979
Dépenses budgétaires brutes totales	1 718 094	254 731	491 128
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Revenus	83 819	12 325	28 906
Total des revenus affectés aux dépenses :	83 819	12 325	28 906
Dépenses budgétaires nettes totales	1 634 274	242 407	462 222

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2018-2019, le Crédit d'exécution du budget et le report du budget de fonctionnement et de capital. Les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « A » et « B » suivront ultérieurement au troisième trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées) – Tableau 4

Exercice 2017-2018 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	629 299	183 361	347 247
Transports et communications	38 379	7 219	13 212
Information	3 519	580	1 147
Services professionnels et spéciaux	174 510	24 605	42 336
Location	33 568	5 807	16 662
Achat de services de réparation et d'entretien	16 665	6 008	7 894
Services publics, fournitures et approvisionnements	49 543	7 493	12 983
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	1 052	59	82
Achat de machines et de matériel	45 628	3 505	5 104
Paielements de transfert	130 626	15 662	29 371
Autres subventions et paiements	4 915	3 077	6 228
Dépenses budgétaires brutes totales	1 127 704	257 376	482 266
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Revenus	79 532	10 937	24 503
Total des revenus affectés aux dépenses :	79 532	10 937	24 503
Dépenses budgétaires nettes totales	1 048 172	246 439	457 763

* Les dépenses prévues comprennent le financement obtenu dans le cadre du Budget principal des dépenses de l'exercice 2017-2018, du Budget supplémentaire des dépenses « A » et du report du budget de fonctionnement et de capital. Les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « B » et « C » sont inclus au troisième trimestre.